



Fiche terminologique n°17

TERME ÉTUDIÉ : **exceptional giftedness**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire : enfance en difficulté

DÉFINITION : An extraordinary degree of giftedness.

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **surdouance**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **élève doué; élève surdoué**

DÉFINITION : Degré exceptionnel de douance.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : La langue anglaise établit des degrés dans la «douance», c'est pourquoi elle comporte les termes «giftedness» et «exceptional giftedness». Comme le premier désigne la qualité d'une personne douée, il faut trouver un terme pour désigner, en français, la qualité d'une personne surdouée. Le Réseau rejette les termes élève doué et élève surdoué, car ils s'appliquent à la personne plutôt qu'à la qualité.

Puisque la Commission de terminologie de l'éducation du Québec a créé le néologisme «douance», le Réseau propose, par analogie, le terme «surdouance» dont le préfixe «sur», du latin «super», est employé pour marquer l'excès. Par conséquent, le Réseau recommande le néologisme «surdouance».

DATE DE RÉDACTION : février 1987